

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU MARDI 30 MARS 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Mardi Trente du mois de Mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos à distance par téléconférence, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

**ETAIENT PRÉSENTS PAR VISIOCONFERENCE** : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – M. Teddy BARBIN – Mme Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE – Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Rebecca BELLEVAL – M. Lucas ALBERI – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO.

**ETAIENT ABSENTS** : MM. Louis ANDRE (excusé ; pouvoir donné à Cédric CORNET) – Jules FRAIR (s'est définitivement déconnecté) – Mmes Marguerite MURAT (s'est définitivement déconnectée) – France-Enna URBINO – MM. Michel HOTIN (excusé ; pouvoir donné à Cédric CORNET) – Marcellin ZAMI (excusé ; pouvoir donné à Guy BACLET) – Josy LAQUITAINE – Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS (excusé ; pouvoir donné à Nina PAULON) – David LUTIN – Mmes Mégane BOURGUIGNON (excusée ; pouvoir donné à Mévice VERITE) – Maguy BORDELAIS (excusée) – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN (s'est définitivement déconnectée) – Ghylaine JEANNE (s'est définitivement déconnectée).

**Madame Mévice VERITE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.**

.....

**FOURNITURE, LIVRAISON ET  
GESTION DES TITRES  
RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS  
POUR LES AGENTS DE LA  
COMMUNE DU GOSIER  
-  
ACCORD-CADRE A BONS DE  
COMMANDE**

**CM-2021-2S-DAJ-27**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique ;

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88 ;

**Vu** la délibération n° CM-2009-2S-DRH-16 du 28 mai 2009 mettant en place les titres-restaurant ;

**Vu** le projet d'accord-cadre à bons de commande, sans minimum avec maximum pour la fourniture, la livraison et la gestion de titres-restaurant pour les agents de la commune du Gosier ;

**Considérant** que le marché pour la fourniture et la livraison de titres-restaurant pour les agents de la ville du Gosier est arrivé à terme ;

**Considérant** qu'une procédure d'appel d'offres ouvert sous forme d'accord-cadre doit être lancée pour renouveler le marché en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-2 1°, L.2125-1 1°, R2131-16 et R.2131-17 de la commande publique ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### **DÉCIDE**

**Article 1 :** De lancer une procédure d'appel d'offres ouvert sous forme d'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture et la gestion de titres dématérialisés pour les agents de la commune du Gosier.

- Montant prévisionnel annuel du marché : 645 600,00 euros
- Durée : Un an renouvelable trois fois pour que la durée totale du marché n'excède pas quatre (4) ans.

**Article 2 :** D'autoriser le maire à signer le marché à intervenir.

**Article 3 :** D'imputer la dépense au Budget de la Ville.

**Article 4 :** Le maire et la trésorière de Sainte-Anne, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après  
envoi en Préfecture le

**08 AVR. 2021**

Et publication ou notification  
le

**08 AVR. 2021**

Fait et délibéré à Gosier, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET -

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Fourniture, livraison et gestion des titres restaurant dématérialisés pour les agents de la commune du Gosier

Date de transmission de l'acte : 09/04/2021 (transmis le 08/04/2021 à 18h50 heure local)

Date de réception de l'accusé de réception : 09/04/2021

Numéro de l'acte : CM20212SDAJ27 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20210330-CM20212SDAJ27-DE

Date de décision : 30/03/2021

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Appel d'offres